

# CLASSEMENT TOP 16

Pour la saison 2009-2010, le classement TOP 16 est reconduit. Ce classement est destiné à promouvoir les concours des clubs laiton et les manifestations organisées par le C.D.S.M.R.

Le classement TOP 16 de la saison précédente est le suivant :

- 1<sup>er</sup> : LEPINE Cyrille du club de Cholet avec 180 Pts
- 2<sup>ème</sup> : SECHER Cédric du club de Mouzillon avec 170 Pts
- 3<sup>ème</sup> : HERAULT François du club de LA VERRIE avec 155 pts

A chaque concours des points seront attribués à chaque joueur en fonction de leur classement.

|                 |  |                   |
|-----------------|--|-------------------|
| <b>BAREME :</b> | Pour les vainqueurs du concours :                  | 30 pts chacun     |
|                 | Pour les finalistes du concours :                  | 20 pts chacun     |
|                 | Pour les $\frac{1}{2}$ finalistes du concours :    | 15 pts par joueur |
|                 | Pour les $\frac{1}{4}$ de finalistes du concours : | 10 pts par joueur |
|                 | Pour les 1/8 de finalistes du concours :           | 5 pts par joueur  |

Ce classement est uniquement **réserve aux licenciés laiton et fonte**. Au cas où des joueurs non-licenciés parviendraient aux 1/8 de finale et plus, ces points ne seraient pas attribués.

En fin de saison le total des points sera fait pour chaque joueur et des trophées seront remis aux trois premiers.

## *LISTE DES 14 COMPETITIONS TOP 16*

CONCOURS DE CHOLET  
CONCOURS DE LA CHAPELLE BASSE MER  
CONCOURS DE NIEUL LE DOLENT  
CONCOURS DE MAULEON  
CONCOURS DE LA GAUBRETIERE  
CONCOURS DE MOUZILLON  
CONCOURS DE GESTE  
CONCOURS DE JALLAIS  
CONCOURS DE LA VERRIE  
CONCOURS DE TALMONT ST HILAIRE  
CONCOURS DE NESMY  
CONCOURS DE ST PIERRE DES ECHAUBROGNES  
CONCOURS DU POIRÉ SUR VIE  
CONCOURS DE VENANSAULT

**ATTENTION :** Les concours qui se dérouleront après l'assemblée Générale de la CRPL (22 mai 2010) verront leurs résultats comptabilisés pour le classement Top 16 de la saison prochaine, ceci pour faciliter la remise des récompenses.

Chaque club devra remplir le tableau (page suivante) à la fin de leur concours et envoyer ce classement dans les 15 jours qui suivent le concours à

SECHER FABRICE  
15, Domaine de la Musse  
44170 JANS

**ATTENTION :** De façon à pouvoir remplir le tableau à la fin du concours, les clubs devront bien prendre les noms et prénoms de chaque joueur, le nom du club et demander à chaque joueur, s'ils sont licenciés. Vous pouvez vous servir de l'exemple ci-joint pour l'inscription des équipes lors de votre concours. (Faire des photocopies).